

**GHT Drôme Ardèche Vercors**

EXTERNALISATION DU CODAGE DES SEJOURS

MARCHE 2023-79 GHT

CADRE DE REPONSE IMPOSE

Annexe A

Nom du candidat :

GROUPEMENT HOSPITALIER PORTES DE PROVENCE

Cellule des marchés – Achats GHT

Quartier Beausseret – 26216 MONTELIMAR Cedex

Pour le compte de :

CENTRE HOSPITALIER DE VALENCE

Ce document contractuel valant mémoire technique est à remplir par le candidat dans le cadre de son offre.

Le candidat doit indiquer par item, les dispositions qu’il compte adopter en complément des conditions figurant au cahier des charges. Le mémoire technique comporte différents critères.

Une attention particulière doit être apportée aux renseignements inclus dans ce cadre de réponse qui constitue la proposition technique du candidat :

* Ce document permet au représentant du Pouvoir Adjudicateur de juger les offres sur les éléments relatifs aux critères mentionnés au règlement de la consultation.
* Il ne s’agit pas de reporter dans ce cadre les informations générales de l’entreprise relative à la candidature mais les éléments spécifiques mis en œuvre dans l’exécution de la prestation visée en objet, permettant de juger l’offre.
* En cas de groupement, il est loisible aux candidats de présenter un mémoire commun ou un mémoire par cotraitant.
* Ce document servira à juger également les dispositions prises par les candidats en matière de développement durable.

Il est rappelé que la présente trame de réponse technique est une pièce contractuelle du marché ; à ce titre, les informations et dispositions renseignées dans le présent document engagent contractuellement le titulaire quant au respect des moyens mis en œuvre pour l’exécution de ses prestations.

Veillez à la bonne lisibilité du texte. Il est fortement conseillé de répondre le plus clairement et synthétiquement possible et de joindre en annexe les documents complémentaires éventuels (demandés ou pouvant sembler pertinent au candidat). Dans le cas d’un renvoi vers une annexe, la référence exacte et non équivoque du document fourni et le numéro de page doivent obligatoirement être mentionnés, en commençant par la référence du chapitre à laquelle la référence correspond.

Tout document rajouté au présent cadre non identifié ne sera pas pris en compte.

Ce document, hors annexe, ne doit pas dépasser 10 pages.

Toute offre qui ne respecte pas les exigences ci-dessus sera rejetée car déclarée irrégulière au sens de l’article L2152-2 du Code de la Commande Publique.

**Le candidat devra impérativement utiliser et remplir la présente trame de réponse technique. Les candidats ne respectant pas ce cadre de mémoire verront leur candidature refusée pour irrégularité, car il ne respecte pas le RC. Par ailleurs, le cadre de mémoire technique devra impérativement contenir les renseignements ci-dessous ; à défaut, le candidat ne se verra attribuer aucun point par rubrique non renseignée.**

Le candidat est libre de supprimer des espaces vides ou créer des lignes afin de rendre le document agréable à lire.

# Organisation et méthodologie mises en œuvre

Présenter l’organisation mise en place et les modalités de travail et de collaboration avec le Centre Hospitalier et les différents interlocuteurs : Direction, Médecins, TIM.

Identifier les outils et autres moyens mis à disposition par le candidat dans le cadre de son offre ou à mettre à disposition par le Centre Hospitalier (autre que ceux décrits dans le CCTP).

# CV des intervenants

Joindre en annexe les CV des intervenants : médecin DIM référent, Médecin remplaçant, autres expertises éventuelles sollicitées durant la prestation

# Références

Indiquer ci-dessous ou dans un tableau en annexe les principales missions équivalentes réalisées dans des hôpitaux ou cliniques du secteur privé ou public.

Préciser :

* Le nom de l’établissement
* Son adresse (ville, département)
* Le périmètre couvert par la prestation
* La date et la durée
* Le montant de la prestation
* Un contact pour la prise de référence